



## INFORMATION DU PÔLE ENFANCE-JEUNESSE AUX FAMILLES



Suite aux mesures annoncées par le Président de la République mercredi 31 mars 2021,  
nous vous communiquons :

### DU MARDI 6 AU VENDREDI 9 AVRIL 2021

- **Les écoles sont fermées** (cours à distance)
- **EXCEPTION : accueil des enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire** (Vous trouverez annexée à la présente note la circulaire reçue ce matin de l'Académie d'Orléans-Tours sur ce sujet)
  - **Les enseignants de l'école maternelle S.H.L. (cycle 1)** assurent l'accueil des enfants dans leur école (Rue des Écoles) de 8h20 à 12h00 et de 13h35 à 16h15.
  - **Les enseignants de l'école primaire Louis Pasteur (cycle 2)** assurent l'accueil des enfants dans leur école (Rue du Petit Verger) de 8h20 à 12h00 et de 13h35 à 16h15.
  - **Les enseignants de l'école primaire Albert Camus (cycle 3)** assurent l'accueil des enfants dans leur école (Place Sadi Carnot) de 8h30 à 11h45 et de 13h20 à 16h30.
  - **Accueil périscolaire (A.P.S.)** : les enfants seront accueillis par les animateurs ou ATSEM du Pôle enfance-jeunesse dans les salles suivantes :
    - **École maternelle S.H.L.** : salle de l'accueil périscolaire S.H.L. de 7h30 à 8h20 et de 16h15 à 18h30  
*Vous devez passer par le portail de l'école situé Rue des Écoles.*
    - **École primaire Pasteur** : réfectoire de l'école de 7h30 à 8h20 et de 16h15 à 18h30  
*Vous devez passer par le grand portail de l'école situé Rue du Petit Verger.*
    - **École primaire Albert Camus** : réfectoire de l'école de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h30  
*Vous devez passer par le portail situé Place Sadi Carnot.*
  - **Restauration scolaire** : les enfants déjeuneront dans leur réfectoire respectif, encadrés par les animateurs et/ou les ATSEM.
  - **Suppression du transport scolaire** (navette)

- **Pour le mercredi 7 avril 2021** : Un service est mis en place pour **accueillir les enfants (de 3 à 13 ans inclus) des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire dans les conditions d'accueil et d'inscription habituels** (à la journée de 7h30 à 18h30 ou à la demi-journée de 7h30 à 14h30 ou de 11h30 à 18h30) :

- **Enfants scolarisés dans les écoles S.H.L., Louis Pasteur et Albert Camus** : accueil sur leurs sites scolaires respectifs
- **Enfants scolarisés à l'école primaire Sainte-Geneviève** : accueil des enfants à La Ruche d'Ernest

Le personnel municipal (animateurs, ATSEM et agents de la restauration) assure l'accueil des enfants. Il est demandé aux familles (personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire\*) qui souhaitent bénéficier de ces services de **contacter le Pôle enfance-jeunesse à ses heures d'ouverture au 02 47 55 63 00 ou par courriel à [poleenfancejeunesse@luynes.fr](mailto:poleenfancejeunesse@luynes.fr)**. \* Fournir obligatoirement une attestation de l'employeur

**Fermeture de La Passerelle** : les enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire seront accueillis à La Ruche d'Ernest.

### DU LUNDI 12 AU VENDREDI 23 AVRIL 2021

(vacances de printemps anticipées)

Accueil des enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire **selon les mêmes modalités que pour mercredi 7 avril 2021**



**ATTENTION** : pour cette période, nous sommes encore dans l'attente de la publication des textes officiels, ce qui fait que ces dispositions peuvent encore évoluer. Bien entendu, nous ne manquerons pas de vous informer si des modifications étaient apportées.

### À PARTIR DU LUNDI 26 AVRIL 2021

**Retour en classe des élèves de maternelle et primaire**

**ATTENTION** : toutes les familles doivent réinscrire leur(s) enfant(s) avant mercredi 21 avril 2021 pour la reprise des activités à compter du 26 avril 2021 (mercredi, A.P.S. matin / soir, restauration et transport (navette)).



**Le Pôle enfance-jeunesse assure une permanence téléphonique du 6 au 26 avril 2021**  
ouverte du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30 - **02 47 55 63 00** - [poleenfancejeunesse@luynes.fr](mailto:poleenfancejeunesse@luynes.fr)

Merci de votre compréhension et restant à votre disposition

**Françoise SURREAU**

Responsable du Pôle enfance-jeunesse